

Jean-Pierre Digard, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 2004, 232 p.

Carole Ferret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/3081>

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2004

Pagination : 295-305

Référence électronique

Carole Ferret, « Jean-Pierre Digard, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 2004, 232 p. », *Études rurales* [En ligne], 171-172 | 2004, mis en ligne le 29 juillet 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/3081>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Jean-Pierre Digard, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 2004, 232 p.

Carole Ferret

- 1 Aucun lecteur ne peut se départir d'une certaine réticence devant un « beau livre », comme si les images happaient nécessairement la puissance des mots et que, pour n'être pas creux, l'écrit était condamné à l'austérité. L'équilibre jamais atteint entre la qualité du texte et la beauté des images est là remarquablement harmonieux. Dix ans après un galop d'essai – *Le cheval, force de l'homme*¹, admirable synthèse qui recelait déjà beaucoup de la matière exposée ici, mais dont le format de poche entravait l'expression esthétique –, Jean-Pierre Digard se jette « héroïquement » à l'eau avec *Une histoire du cheval*. Cette fois, l'iconographie, imprimée sur papier mat, est servie par un grand format, plus large que haut. L'auteur qui, encore dix ans plus tôt², déplorait la rareté et la médiocrité des histoires de l'équitation (griefs repris p. 10), n'a donc pas hésité à mettre la main à la pâte et œuvre efficacement pour (re)nouer le dialogue entre hommes de cheval et « véritables » chercheurs, qui s'ignorent superbement.
- 2 Dans l'éternel conflit entre analyse et synthèse, J.-P. Digard a clairement choisi son camp, en relevant la gageure de décrire en quelque deux cents pages l'évolution des rapports entre l'*Homo Sapiens* et l'*Equus*, sur trente millénaires. Son ouvrage n'est pas pour autant un catalogue un peu fastidieux des pratiques équestres, reproche qui pourrait être adressé à une autre histoire équestre écrite par un anthropologue³. Moins foisonnant, le livre de J.-P. Digard est assurément de lecture plus agréable, grâce à l'iconographie mais aussi à un goût affirmé pour contrecarrer les idées reçues tout en conservant une saine mesure dans les jugements.
- 3 Renonçant explicitement à l'exhaustivité (p. 15), il dresse un tableau néanmoins fort substantiel et fait le point, de façon salutaire, sur quelques grandes querelles classiques : la domestication, l'attelage antique, l'étrier, la monte *a la gineta* et *a la brida*, Baucher-D'Aure, le statut actuel de l'animal. Il ose arrêter un bilan original et établir un sombre pronostic mais n'aborde pas les terres encore inexplorées, telles la géographie de

l'hippophagie, la disparition des barrettes de mors, l'universalité (?) de la monte par la gauche, pour ne citer que quelques exemples qui représentent autant de propositions de pistes à suivre.

- 4 Le choix de la hauteur de vue est crucial. Entre le regard du myope, qui ne laisse passer aucun détail mais se noie dans le brouillard dès qu'il prend un peu de recul, et celui de l'hypermétrope, qui brosse une toile à grands traits si vides qu'ils tournent à la lapalissade, le chercheur doit savoir ajuster ses lunettes avec discernement et à propos. L'auteur chausse ici les siennes avec bonheur.
- 5 Les obstacles étaient nombreux. Non seulement, c'est évident, l'ampleur du sujet, puisque le cheval accompagne quasiment toute l'histoire de l'homme et que les cultures équestres revêtent, par conséquent, des formes multiples, mais aussi l'hétérogénéité des sources : la littérature spécialisée – en règle générale plus prolixe sur l'extérieur du cheval que sur les techniques équestres –, les récits de voyages, les textes de littérature orale, les fouilles archéologiques et les enquêtes ethnographiques, enfin les œuvres d'art figuratif, ici privilégiées – probablement, et ce n'est pas la pire des raisons, en vertu du plaisir qu'elles procurent.
- 6 J.-P. Digard pose d'emblée les étroites limites de l'utilisation de l'art par la science. C'est, d'une part la coïncidence, dans l'espace et dans le temps, de l'artiste et de son sujet ; d'autre part le réalisme de la représentation, susceptible d'être contrarié à trois étapes de l'évocation du réel : observer, voir, rendre. J'en ajouterai une autre : la représentativité, c'est-à-dire le caractère, soit normal, soit pathologique, de l'objet ou du phénomène représenté. Ainsi, devant un bas-relief du II^e millénaire avant J.-C. montrant un cavalier égyptien assis sur la croupe, tenant des rênes démesurées et disjointes (p. 49), l'œil se perd en conjectures, à se demander qui est le plus maladroit, du cavalier néophyte ou de l'artiste qui le représente. Il n'est sans doute pas raisonnable de tenir cette position pour la norme, surtout au galop. Il s'agit plus vraisemblablement d'une représentation fidèle d'un phénomène exceptionnel. Il est possible qu'en sculptant une position aberrante l'artiste ait voulu précisément signaler le statut particulier du cavalier, à savoir un déserteur fuyant la bataille sur un cheval d'attelage.
- 7 Séduit par une telle clairvoyance dans la critique des sources artistiques, le lecteur alléché se dit qu'il a enfin affaire à un auteur bien armé. Il est donc déçu de constater qu'en fin de compte l'iconographie sert ici plus d'illustration que de document. Le lien entre les images et le texte aurait pu être plus appuyé. Dans ce domaine, J.-P. Digard va moins loin que son prédécesseur souvent cité, Lefèbre des Noettes. Les légendes sont, à l'occasion, agrémentées de commentaires techniques, mais rares ou un peu minces. Les explications (pp. 38, 46, 91), les précisions (pp. 86, 114, 116) et les comparaisons (telles que, pp. 80-81, entre les positions des lanciers brodés sur la « tapisserie » de Bayeux) auraient pu être multipliées et étoffées, à défaut sous une forme interrogative (comme p. 73). Il est vrai que, parfois, la juxtaposition des images parle d'elle-même, tels ces deux bronzes (pp. 22 et 23), séparés par vingt-huit siècles, un continent, des postures opposées, des dimensions disparates, et pourtant étonnamment proches.
- 8 Les « erreurs » classiques de la figuration équine sont présentes : la disproportion entre hommes et chevaux (pp. 27, 55, 87, 89, 90), un iris anthropomorphique (pp. 30-31, 50, 53, 55, 74-75, 98, 112) et des yeux trop rapprochés (pp. 109, 112), une denture continue, sans barres (pp. 31, 104, 129), une musculature non conforme à l'anatomie (pp. 108, 109), des allures fallacieuses, mystérieusement constantes – le galop volant (pp. 49, 66, 71, 124-125) et le galop cabré (pp. 32, 43, 59, 72, 94, 106-107, 108, 112, 120, 124-125, 133), un pas passagé

(pp. 78, 97, 103, 104). À contempler une eau forte du XVII^e siècle (p. 32), on se prendrait à douter que le cheval soit un quadrupède.

- 9 De nombreux détails restent inexpliqués et quelques imprécisions demeurent dans les légendes : ainsi la « capture » d'un cheval, qui se révèle être un étalon mordeur déjà harnaché (p. 30). L'auteur qualifie les mors anciens d'élémentaires sur le plan technique malgré leur riche ornementation. Le mors en bronze du Luristan représenté page 44 a effectivement un canon droit, d'une seule pièce. Son ornementation n'a toutefois pas qu'une fonction décorative : ce sont des barrettes, telles qu'en comportaient beaucoup de mors antiques (à ne pas confondre avec les branches des mors de bride). Ces barrettes limitaient les déplacements latéraux du mors et permettaient de fixer les montants de la bride en deux endroits (ici, aux deux anneaux placés sur la tête et la croupe de la figurine), double point d'attache qui stabilisait l'ensemble du harnais tout en durcissant l'action du mors par un pincement des ganaches. En outre, ces barrettes-ci sont dotées de picots (sur la face interne des figurines) qui appuient douloureusement sur le creux des joues ou sur la commissure des lèvres quand la rêne est tendue. Les barrettes ont par la suite totalement disparu et, avec elles, les montants bifurqués ; montant et rêne se fixent désormais à un simple anneau. Peu d'auteurs se sont penchés sur la fonction des barrettes de mors et personne, à ma connaissance, n'a étudié les causes de leur disparition ni les conséquences de cette dernière sur la maîtrise de l'animal.
- 10 Si l'art occupe la première place du sous-titre (*Art, techniques, société*) et s'il attire l'œil de prime abord, il n'a pas la primauté du contenu. Cet ouvrage a pour objet l'histoire des techniques et leurs liens avec la société. Le singulier utilisé (« Art »), en dépit de la multiplicité des disciplines représentées (peinture, sculpture, photographie, etc.), signale cette moindre attention portée aux œuvres concrètes. C'est un art qui donne à voir plus qu'il ne démontre. Dans sa conclusion, J.-P. Digard souligne à nouveau – parfois dans des termes identiques – l'exiguïté de la valeur documentaire des productions artistiques, comme pour se justifier d'avoir finalement peu exploité celles qui étaient exposées ici. Le fait qu'elles renseignent autant sur l'artiste qui les a créées que sur le sujet qu'elles représentent complique la tâche mais n'invalide pas toute tentative d'interprétation.
- 11 La table des matières annonce un plan clairement chronologique, mais en réalité, dans la construction de l'ensemble, des découpages thématiques et géographiques interviennent également. C'est heureux car un plan rigoureusement chronologique aurait conduit à des aberrations. Ainsi, le chapitre sur la préhistoire est en fait consacré à la domestication du cheval. C'est pourquoi y sont logiquement incluses des domestications récentes. À partir des Lumières, le propos se resserre exclusivement sur l'Europe occidentale, voire parfois sur la France. De ce fait, l'examen du « système équestre » des steppes eurasiennes, par exemple, se trouve disséminé entre les chapitres I, III et V, sans que cette répartition ait un sens réellement fondé puisqu'aux dires de l'auteur lui-même, il demeure d'une étonnante stabilité jusqu'au XX^e siècle. Aucun découpage n'est pleinement satisfaisant ni ne dispense de quelques redites. Un index thématique aurait peut-être permis de pallier ces écueils, pour une grande part inévitables.
- 12 Le texte est complété d'une utile chronologie, l'auteur ne manquant d'ailleurs jamais de fournir les repères nécessaires au cours de son exposé, et d'un précieux glossaire technique reprenant des termes usuels ou plus rares, issus de cultures équestres variées. L'absence de cartes révèle un parti pris (délibéré ?) favorisant la dimension temporelle sur la dimension spatiale. La bibliographie est très riche, illustrant bien toute l'étendue du champ couvert, dans l'espace et dans le temps. Tout en ne se réduisant pas à ceci, elle

privilégie plutôt les travaux occidentaux récents et les sources de seconde main. L'index des noms propres n'est pas très commode d'utilisation pour les références aux auteurs (le lecteur étant renvoyé à d'immenses pages de notes sur quatre colonnes).

- 13 Le premier chapitre est consacré aux « chevaux libres ». Le choix de l'intitulé préserve de l'emploi abusif de l'adjectif « sauvage » et inclut, aux côtés des vrais chevaux sauvages, désormais disparus, les animaux marrons, ensauvagés après avoir été domestiqués. En revanche, y associer les chevaux élevés en troupeaux peu surveillés tend à entretenir la confusion et on ne comprend pas très bien pourquoi leur évocation précède l'exposé sur la domestication. L'élevage extensif en liberté porte sur des animaux domestiques (notamment parce que des mâles sont castrés). J.-P. Digard le souligne lui-même maintes fois, montrant à quel point cette sauvagerie est parfois cultivée sciemment. Plus encore, il n'hésite pas à affirmer que « en tant qu'il résulte d'un travail des hommes, l'état sauvage des chevaux représente, dans ce cas précis, le plus sûr indice de leur domestication » (p. 34). Une certaine ambiguïté demeure toutefois à ce sujet parce qu'après avoir établi à juste titre que « de l'Asie centrale à l'Amérique, les troupeaux de chevaux domestiques en semi-liberté sur les pâturages naturels ont longtemps représenté, et représentent encore dans de nombreux cas, la situation normale de l'élevage équin » (p. 30), l'auteur continue à définir la domestication comme une privation de liberté (p. 42). En réalité, si ces chevaux trouvent leur place dans ce chapitre, hors du temps et loin des hommes, c'est à la fois parce que leur élevage varie peu mais surtout parce qu'on ignore son évolution.
- 14 La composition de la famille zoologique des Équidés est suivie d'un survol de leur évolution (pp. 17-18). Les chemins de l'homme et du cheval se croisent vite (pour ne plus se quitter) avec un « âge du cheval » à la fin du Paléo-lithique eurasiatique, où l'*Equus* est la première espèce représentée dans l'art. Devait-on pour autant chercher l'explication de cette attirance dans une synergie entre un animal naturellement timide et fuyard (le cheval) et un animal agressif et poursuiveur (l'homme) ? Dans la série des interprétations « psychologisantes », les « conséquences cognitives du simple fait de monter à cheval » (évoquées en conclusion, p. 205) semblent avoir plus de poids, mais elles n'interviennent que vingt millénaires plus tard.
- 15 Le cheval fut d'abord un gibier, chassé de manière plus subtile que ne l'a colporté la légende de Solutré. L'ébauche de sélection qui accompagne cette chasse représente un premier pas vers la domestication. L'origine des chevaux domestiques se perd encore dans un épais brouillard que ne dissipent pas de fumeuses tentatives de classification des races. À l'élimination, dans l'Ancien Monde, des derniers équidés sauvages (le tarpan et le couagga furent exterminés, le Prjevalski parqué, mais ainsi sauvé et actuellement réintroduit) répond la prolifération, dans le Nouveau Monde, des animaux marrons, représentés par les mustangs américains et les brumbies australiens. Le phénomène du marronnage, cher à l'auteur, révèle bien toute l'instabilité de la domesticité. La faiblesse de la densité démographique et la grande extensivité de l'élevage ne suffisent néanmoins pas à l'expliquer puisque ces deux caractéristiques sont également présentes dans le berceau du Prjevalski. Un autre contraste digne, selon moi, d'être relevé oppose la précision parfois étonnante du recensement des chevaux sauvages et marrons (la diffusion du cheval en Amérique est étroitement balisée dans l'espace et dans le temps) au flou du cheptel domestique (vers 1916, l'estimation du nombre de chevaux en Mongolie varie entre deux et vingt millions !).
- 16 Le deuxième chapitre commence par une définition de la domestication, motivée par une tendance naturelle de l'homme à s'appropriier la nature et non par un besoin de produits

animaux. L'espèce équine fut domestiquée tardivement, vers le III^e millénaire, alors qu'elle s'était raréfiée. Critiquant avec justesse les conclusions hâtives de fouilles récentes menées en Ukraine, J.-P. Digard plaide pour une multiplicité des foyers de domestication. Il énumère les droits et les devoirs de l'homme domesticateur, qui est en même temps protecteur, gardien, nourrisseur, sélectionneur et dresseur, toutes fonctions qui fondent son pouvoir sur l'équidé. À une domestication primaire, utilisant l'animal mort à des fins alimentaires ou religieuses, l'auteur fait succéder une domestication secondaire exploitant l'énergie de l'animal vivant par la traction et le portage (bât et monte). Il souligne la lenteur et l'inachèvement du processus domesticatoire, évoque d'éventuels emprunts et transferts spécifiques (du renne ou vers le renne pour l'équitation ; du bœuf pour le trait). L'invention puis la diffusion du char de guerre léger favorisent l'apparition d'une classe aristocratique guerrière. L'équitation, postérieure au trait (figurée dans l'art babylonien à partir de -2000), mène à la création de la cavalerie et à l'irruption de l'archer scythe. Cette « centaurisation » agit comme un catalyseur conditionnant – sans le déterminer – le développement du nomadisme, au milieu du II^e millénaire. Trois mille ans plus tard, la diffusion du cheval entraîne des conséquences similaires chez les tribus amérindiennes, qui deviennent plus mobiles et plus belliqueuses : c'est la « troisième » domestication du cheval. La civilisation eurasiennne des steppes est essentiellement pastorale ; la culture indienne du cheval demeure cynégétique, sur un continent américain moins volontiers domesticateur. En outre, dans ce dernier cas, l'appropriation de l'animal consiste en une acculturation ; elle est donc nettement plus rapide, le cheval étant livré « avec son mode d'emploi ». Le chapitre s'achève sur l'évocation de quelques tentatives de domestication, d'acclimatation et d'hybridation auxquelles furent soumis d'autres équidés (hémione, zèbre, couagga) et sur les raisons de la prédilection pour l'âne et le cheval.

- 17 Le troisième chapitre est consacré à l'Antiquité, période qui ne vit pas de grandes innovations équestres ni de grand progrès hippologique. Il apparaît qu'avec les chevaux, les peuples et les époques « barbares » se montrèrent plus inventifs. Toutefois l'exposé tend vers une négativité un peu systématique, consistant à énumérer toutes les nouveautés dont se seraient privés les Anciens, comme si on était en droit d'attendre mieux de la part des Grecs et des Romains. Les légions de fantassins entérinent le déclin du char de combat, qui ne renaîtra qu'en 1916. L'auteur porte un regard mesuré sur la question de l'attelage antique, dont l'inefficacité, selon Lefèbvre des Noettes, aurait induit le recours à l'esclavage, thèse qui suscita une polémique sur plus d'un demi-siècle. Les progrès de l'infanterie sont motivés par des raisons tant techniques que symboliques. En Perse, avec le char à faux disparaît toute forme de trait, civil ou militaire. La médiocrité du réseau routier conduit la monte et le bât à évincer le véhicule à roues ; cependant, à y réfléchir, cet argument est plus à même d'expliquer la non-apparition du trait que sa disparition. Les Perses, bons cavaliers, se dotent d'une cavalerie cuirassée de cataphractaires, dont l'équipement est décrit de façon détaillée, avec différents dispositifs améliorant la stabilité du cavalier en l'absence d'étriers. Un dialogue entre Darius I^{er} et le roi des Scythes, rapporté par Hérodote, montre à quel point la tactique fuyante des archers scythes pouvait être déroutante. Harcelés par la cavalerie légère, les armées perses, grecques et romaines finissent par l'adopter, se résolvant à user de procédés qu'ils condamnaient comme sournois, éventuellement en incorporant dans leurs rangs des cavaliers indigènes (numides ou scythes). À la suite des Scythes et des Saces indo-européens, des peuples prototurcs, tels les Huns, propagent la civilisation des steppes, diffusant notamment l'étrier et son indispensable corollaire, la selle à arçon. L'auteur

trace les grandes lignes du système équestre des nomades eurasiatiques, basé sur un élevage très extensif, un dressage sommaire et une polyfonctionnalité de l'animal, qui envahit littéralement le champ culturel et le champ social.

- 18 Dans le domaine équestre, l'Antiquité a son serpent de mer : l'attelage ; le Moyen Âge aussi : c'est l'étrier. Rendant possible la charge à fond, la lance coincée sous le bras, cet instrument essentiel à la stabilité du cavalier aurait suscité l'émergence de la chevalerie, selon L. White. L'exposé des débats, toujours clair et pondéré, fournit l'occasion d'une réflexion plus générale sur l'histoire des techniques. Plus que l'origine des inventions et leurs voies de diffusion, ce qui est ici en jeu, c'est leur poids sur l'évolution des sociétés. Une formule de M. Mourre (citée p. 84) résume ainsi les bouleversements militaires et sociaux liés à la naissance de la chevalerie : « combattant = cavalier = chevalier = noble ». Le cheval de selle devient l'apanage d'une classe qui se ferme, cependant que le cheval de trait favorise le développement de l'agriculture, grâce au passage de l'araire à la charrue, grâce à l'invention du collier d'épaule, et enfin grâce à l'apparition des traits souples permettant l'attelage en ligne. La taille de certains chevaux augmente, fonctions et types se diversifient et le fossé se creuse entre bêtes nobles et ignobles. Dernière innovation, la ferrure à clous, en se généralisant, autorise un emploi plus intensif du cheval et conduit à la naissance d'un nouveau métier, celui du maréchal-ferrant, qui se chargera également des soins vétérinaires.
- 19 Le chapitre suivant, sur la « Renaissance », opère un déplacement plus géographique que temporel, vers l'Orient puis l'Amérique. J.-P. Digard commence par sonder le creuset « moyen-oriental » (tel qu'il l'intitulait en 1987⁴, mais qui devient ici « musulman ») des techniques équestres. À partir de l'époque seldjoukide (XI^e siècle) se syncretisent trois grandes traditions hippiques : « celle des Ira-niens monteurs d'étalons, celle des Turcs monteurs de hongres et celle des Bédouins arabes monteurs de juments » (p. 100). Elles donnent naissance à l'équitation musulmane classique, qui connaît son apogée entre le XII^e et le XIV^e siècle. Les mamelouks doivent leur victoire sur les Mongols, à Homs (en 1299, naguère décrite par R. Grousset comme une défaite), pas tant au sexe de leurs montures qu'à des pratiques équestres plus sophistiquées, formalisées dans des traités d'hippologie, perfectionnées par des exercices en manège, usant d'outils plus sévères et plus précis : éperons et mors de bride à anneau. L'usage de l'arbalète – malgré son interdiction chrétienne et sa condamnation musulmane – favorise, à partir du XIV^e siècle, l'adoption de la monte en suspension, avec des étrivières raccourcies. L'auteur s'attache à montrer que l'équitation dite « arabe » ne l'est que fort peu, notamment en ce qui concerne les sources d'inspiration des traités de *furûsiyya*. L'adjectif « musulman » n'est d'ailleurs pas exactement approprié non plus, puisque la monte mongole y est décrite au nombre de ses sources périphériques, avec la bédouine et l'iranienne. Après avoir évoqué la question de la transposition de la selle entre le cheval et le dromadaire, J.-P. Digard dégage de l'écheveau des selles orientales deux grands modèles dont tous les autres sont issus : la selle des steppes du Nord et de l'Est, avec ses deux bandes d'arçon ; et la selle du Khorezm, faite d'une seule pièce de bois.
- 20 Avec la Conquête, l'équitation arabo-berbère pénètre en Espagne, où se distinguent deux manières de monter, correspondant à deux positions, deux types de selles et deux formes d'utilisation : la monte *a la gineta*, en suspension, probablement d'origine berbère, et la monte *a la brida*, jambe descendue, qui deviendra caractéristique de l'équitation académique, en Italie puis en France. Parfois complémentaire, cette dualité se stigmatise en un véritable affrontement culturel. Avec la colonisation, elle s'exporte en Amérique,

avec un cheptel si considérable qu'il engendre une « conception équestre du monde » (P. Cahuzac, cité p. 116) où « tout se faisait à cheval ou en fonction du cheval » (P. Deffontaines, cité p. 117). Au XVI^e siècle, l'équitation turque s'introduit en Europe par le biais de la cavalerie ottomane, ou plutôt de ses satellites versatiles, tels les stradiots, originaires d'Europe méridionale, qui vinrent grossir les rangs des armées occidentales et leur transmirent les techniques de combat de la cavalerie légère orientale. Malgré quelques résistances, l'avènement des armes à feu entraîne le déclin de la cavalerie lourde, au profit de l'infanterie et de la cavalerie légère.

- 21 En Europe, les premières académies équestres furent créées en Italie – sous une forte influence espagnole –, puis en France. Par la répétition d'exercices complexes exécutés à des allures relevées, les écuyers visent l'assouplissement, le rassembler et la légèreté de leurs montures. La soumission du cheval à son maître, toute en verticalité, manifeste le pouvoir de ce dernier sur les autres hommes. Mais ce divertissement de la noblesse de cour est bientôt condamné par les militaires, qui se gaussent de ces raffinements futiles. J.-P. Digard montre à quel point l'équitation académique et l'équitation militaire sont antagonistes, l'une ne pouvant progresser qu'avec le déclin de l'autre.
- 22 Dans la sphère agricole (qui occupe 88 % du cheptel en 1784), les chevaux jouent un rôle croissant en dépit de leur cherté. Après deux millénaires d'éclipse du trait, les voitures hippomobiles se perfectionnent (coche, puis carrosse, berline et chaise de poste) et se multiplient en se diversifiant, détrônant le portage grâce à l'amélioration du réseau routier (excepté en Bretagne, en Écosse, au Japon et dans plusieurs pays méditerranéens qui demeurent longtemps réfractaires à l'attelage). Des lignes régulières s'organisent pour le transport des voyageurs, des marchandises et du courrier. Parmi les véhicules privés de la noblesse, une « course au luxe » institue le nombre de chevaux attelés et le décor du carrosse comme marques de distinction. Pour remédier à la pénurie et à la médiocrité du cheptel, l'État monarchique décide de réguler la reproduction équine par la création de haras (en 1668), les saillies étant désormais autorisées aux seuls étalons royaux. Cette mesure n'empêche cependant pas la poursuite d'importations massives. Un siècle plus tard (en 1762) est fondée, à Lyon, la première école vétérinaire du monde. Soigner les animaux, ce fut avant tout soigner les chevaux et d'abord étudier leur anatomie.
- 23 En Europe occidentale, le cheptel équin atteint son apogée à l'époque des inventions qui le rendront obsolète. Traditionnellement limitée au nord-est de la France, les travaux agricoles étant assurés ailleurs par des mulets ou des bovins, l'aire du cheval s'étend vers l'ouest puis vers le sud ; sa vitesse est appréciée pour le hersage des semis. Loin d'amoindrir le rôle de l'animal, la mécanisation de l'agriculture l'a d'abord accru, de nombreuses machines ne fonctionnant qu'activées par son énergie. Le modèle de certains chevaux de trait s'alourdit, avec la création, tardive, de races locales et la distinction entre « tireurs », qui vont au pas, et « carrossiers », au trot. Poursuivant sur l'utilisation élargie du cheval dans les transports, l'auteur nous fournit de savoureux détails sur la mise en selle du postillon, sur les chevaux de halage dressés à « (dé)culisser », sur les encombrements urbains ou sur de dangereux gadgets destinés à arrêter les chevaux emballés (pp. 153-154). Les savants se penchent sur l'animal, menant des études scientifiques qui visent à améliorer l'efficacité du trait ou à réduire son coût. Avec les guerres napoléoniennes, la cavalerie revient sur le devant de la scène, mais une cavalerie légère, plus démocratique, à l'équitation rudimentaire. Pour couvrir ses énormes besoins de remonte, l'armée recourt à des réquisitions qui grèvent l'élevage et dont seule la poste

est dispensée. En agronomie, la notion de race surgit, améliorée par croisement ou élevée dans la pureté. C'est le règne de l'hyperspécialisation, aussi bien des animaux que des régions d'élevage. L'omniprésence du cheval engendre une foule de métiers et induit une familiarité généralisée avec l'animal. La figure bourgeoise de l'« homme de cheval », qui connaît et respecte l'équidé, remplace celle de l'aristocrate à cheval.

- 24 Toutes les classes côtoyant l'animal, la France du XIX^e siècle tendrait-elle à devenir un peuple cavalier ? Non pas ! Face à cette massification du cheval, J.-P. Digard analyse l'anglomanie régnante comme une volonté de distinction sociale, avivée par de virulentes querelles (arabe/anglais ; trotteur/galopeur ; Baucher/D'Aure) qui, il faut l'avouer, constituent de vraies mannes pour le sociologue ou l'historien des sociétés. Sa démonstration perd un peu de précision à propos de l'engouement pour le cirque ou les courses, qu'il qualifie à la fois de populaires et d'élitistes mais qui ne relèvent pas de la même logique : le premier glorifie l'artifice du dressage ; les secondes, la vitesse naturelle. Et le raisonnement aurait pu être poussé plus loin. Plus essentiel que la vitesse de l'anglais qui maintient la « distance sociale » (B. Lizet, citée p. 172), ou les rondeurs du demi-sang qui évoquent l'opulence, métaphores certes parlantes mais un peu courtes, le véritable enjeu porte ici sur la question de l'inné et de l'acquis, autrement dit naître (noble, pur-sang) ou devenir (bourgeois, dressé). Sans qu'il soit formellement interdit à la plèbe de monter, elle est néanmoins mise à pied de fait par l'élimination des petites races polyvalentes, condamnées par les progrès de la zootechnie. L'auteur expose clairement les motivations des promoteurs de l'hippophagie (autorisée en France en 1866), mus par des préoccupations humanitaires – aussi bien vis-à-vis des hommes que des chevaux –, et les réticences qu'elle dut combattre, venant des deux extrémités de l'échelle sociale.
- 25 Le XX^e siècle assiste à la décimation du cheptel (passant, en France, de plus de 3 millions de têtes en 1913 à moins de 300 000 en 1989), l'animal étant désormais inutile. Après avoir perduré un moment dans les campagnes, les chevaux de trait s'effondrent, leur part régressant de 85 % à 8,5 % du total entre 1930 et 1995. La consommation de viande chevaline, sur le déclin, ne parviendra vraisemblablement pas à les sauver, à telle enseigne que l'hippophagie française est envisagée par J.-P. Digard comme une parenthèse bientôt refermée. En élargissant le propos, on pourrait se demander si elle n'est pas l'apanage des peuples cavaliers.
- 26 Le cheval s'installe dans la sphère du divertissement. C'est d'abord le développement des courses, avec leurs deux mondes parallèles (trot et galop) qui représentent, grâce aux paris, le premier poste financier de la filière équine mais traversent actuellement une crise. C'est ensuite l'essor des loisirs équestres, marqué par une diversification des pratiques (plus récréatives que sportives) et une féminisation du public. Les causes psychanalytiques, voire tout bonnement sexuelles, de cette féminisation paraissent plus décisives (pour une fois !) que les facteurs sociologiques avancés (plutôt riches et oisives à la fois, les cavalières disposeraient de plus de temps et de plus d'argent à consacrer à leur dada). Depuis qu'elle monte à califourchon, la femme enserme entre ses cuisses un animal puissant qu'elle domine et dirige par un contact de corps à corps, pratiquement sans médiation. Que les filles bichonnent davantage leurs chevaux, c'est un fait, mais de là à en conclure qu'elles font de l'équitation pour le seul plaisir de les mater...
- 27 D'innombrables manifestations de sensiblerie « animalitaire », auxquelles s'ajoute le phénomène du « cheval-potager » gardé à la maison, révèlent que l'équidé occupe désormais une position intermédiaire entre le groupe des animaux utilitaires – qu'il a définitivement quitté – et celui des animaux de compagnie – que sa nature l'empêche à

jamais de rejoindre. Cet inconfortable entre-deux le condamnerait à terme. Au-delà de la mécanisation (en 1899, P. Giffard signait *La fin du cheval*), c'est la zoolâtrie qui pourrait lui porter le coup fatal.

- 28 L'idée maîtresse de ce livre, fil d'Ariane qui court de siècle en siècle et d'un continent à l'autre, est l'opposition entre peuples cavaliers et sociétés à écuyers (pp. 76, 96, 146 sq.). « Dans les premiers, tous les acteurs, hommes, femmes et enfants, montent peu ou prou à cheval ; il s'agit d'équitations de travail, privilégiant la simplicité d'emploi du cheval, l'économie de moyens et l'efficacité. À l'inverse, dans les sociétés à écuyers, l'équitation est réservée à une minorité, par nécessité de fonction et/ou par privilège de classe ; c'est généralement là, nous l'avons vu, que les techniques équestres atteignent leur plus haut degré de perfectionnement, ou, en tout cas, un raffinement que les équitations de travail, qui sont soumises à des contraintes de productivité, ne peuvent généralement pas se permettre. » Chez les peuples cavaliers, « culture équestre et culture générale sont intégrées » ; dans les sociétés à écuyers, « la culture équestre représente une entité fermée, d'autant plus élaborée et survalorisée qu'elle sert à marquer des distances et à manifester une supériorité » (p. 203). La description des premiers comme des « usagers du cheval pressés par la nécessité » (p. 204) ne doit cependant pas conduire à une méprise. Si cette simplicité rudimentaire et efficace prévaut, à peu de choses près, dans les techniques de monte, elle s'évanouit dans l'échafaudage symbolique qui entoure l'animal. Personne ne croira qu'un éleveur a besoin de centaines de noms de robes pour identifier ses chevaux. L'auteur prône une saine défiance vis-à-vis des interprétations utilitaristes qui ne doit pas souffrir d'exception.
- 29 La dichotomie entre peuples cavaliers et sociétés à écuyers en subsume d'autres : entre élevage intensif et extensif, entre polyvalence et spécialisation ; et elle en croise d'autres encore, également récurrentes dans l'histoire du cheval : entre cavalerie lourde et légère, entre selle et trait, entre jambe fléchie et jambe descendue (du cavalier), entre animaux nobles et ignobles, illustrée par le tacheté hirsute de la page 141 face au pie enrubanné faisant la pesade page 143. Aux bêtes bonnes à tout faire des steppes et des prairies, à être montées, mais aussi mangées et même pensées, s'opposent les belles oisives des villes et des campagnes, d'autant plus choyées que l'éventail de leurs utilisations se referme. Tout se passe comme si la valeur individuelle des chevaux était inversement proportionnelle à leur utilité. Dite sous cette forme, l'idée outrepassa peut-être la pensée de l'auteur, mais elle est séduisante et, somme toute, guère éloignée de la réalité.
- 30 Cette capacité à dégager de l'enchevêtrement des faits des clivages majeurs qui structurent les rapports de l'homme et du cheval sur la longue durée et des tendances qui orientent leur évolution fait la grande qualité de cet ouvrage. Son ambition, immense, est néanmoins tempérée par l'article indéfini (« Une histoire »), laissant penser que d'autres pourraient et pourront être écrites. L'histoire du cheval n'est donc pas close, et, tel qu'au bai cerise de la couverture, un large champ s'ouvre au regard des chercheurs impatientes de le fouler.

NOTES

- 1.. Paris, Gallimard, 1994 (« Découvertes »).
- 2.. « Techniques d'équitation et antagonismes sociaux. À propos de trois ouvrages récents », *Techniques et Cultures* 3, 1984, pp. 141-156.
- 3.. H. B. Barclay, *The Role of the Horse in Man's Culture*, Londres, J. A. Allen, 1980.
- 4.. « Le creuset moyen-oriental des techniques d'équitation », in B. Koechlin, F. Sigaut, J.M.C. Thomas et G. Toffin eds., *De la voûte céleste au terroir, du jardin au foyer. Mosaïque sociographique offerte à Lucien Bernot*. Paris, EHESS, 1987, pp. 613-618.